La gestion du domaine communal

Contenu

I. Qualifier le domaine

A. Les différentes natures du domaine
B. Les critères d'appartenance au domaine public
C. Les principes attachés au domaine selon sa nature

II. Gestion de l'occupation du domaine public

A. Le choix de l'occupant
B. Les conditions d'occupation
C. La fin de l'occupation
D. La répression de l'occupation illégale

III. Gestion du domaine privé

A. Les conditions d'occupation
B. L'acquisition et la vente du domaine

Méthodes pédagogiques

Chaque partie sera illustrée d'un cas pratique afin de donner un caractère concret aux problématiques qui sont abordées et de trouver ensemble une solution

Toute autre utilisation, reproduction, diffusion, publication ou retransmission du contenu est strictement interdite sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur.

ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DE VENDÉE
Maison des Communes de la Vendée
65 rue Kepler – CS 60239 – 85006 La Roche-sur-Yon cedex
Tél. : 02 53 33 01 39 – e-mail : asso.maires@cdg85.fr
www.maisondescommunes85.fr